



Association Française du Cheval Arabe Shagya et du Demi-Sang Shagya
Association loi 1901

Réunion bureau 9 juin 2026

Visioconférence Zoom du mardi 9 juin 2026

- Programme sélection : Finalisation des décisions entérinées lors de l'AGO du 29 mai 2026

Pour les entiers Shagya, lors de l'approbation, ils doivent désormais se présenter après avoir couru 2 épreuves 80 km. Les entiers ou étalons Pur-sang Arabe devront se présenter avec une épreuve de 80 et une de 110 km.

- Correction des documents officiels, il ne faut plus de notion de « registre du DSSH ».

Il doit être remplacé par « livre généalogique du DSSH ».

- confirmation Validation de la participation de l'AFCAS aux salons EquitaLyon et d'Angers 2026.
- Confirmation de prêt du matériel de l'Afcas (kakemono, bâche...) à la course du plateau (Haute-Loire)
- Erreur d'affichage sur le site de l'IFCE : Wina de Lis, étalon livre B, appartenant à Marc Bocquier. Un poulain de cet étalon va naître cette année. Problème : Il est enregistré dans la base de données SIRE mais l'affichage sur le site de l'IFCE est incorrect. Christiane Géry se charge de contacter l'IFCE pour correction. Fiche à modifier sur le site internet de l'AFCAS.
- Modification de l'appellation Typage ADN dans le règlement. Les puces SNP vont bientôt être imposées par les laboratoires. Typage ou puce SNP est intégré dans les textes pour anticiper leur généralisation.

Etalon à la première demande de carte de saillie doit être typé ADN donc SNP

- Préparation de la session de confirmation le 26 juillet Laramière

Une jument PSA était prévue mais sa présence est remise en cause. C'est en effet une jument suitée difficile à déplacer.

Leam d'althéa, présentée par Mme Ducoux. Les frais de participation à la session sont pris en charge pour moitié par Mme Ducoux et pour moitié par sa propriétaire Mme Charrel. 150€ ont déjà été versés par Mme Ducoux. Mme Charrel, propriétaire officielle de la jument, nous accueille dans ses installations pour 150€ ce qui correspond à sa participation de sa jument Leam. Cotisation adhérente de Mme Ducoux non complète. Relance de la part de la trésorière.

Présence d'H'énergie du Rieussec confirmée et réglée

Any et Moldavie : les règlements pour la confirmation a été réglé par la propriétaire Cécile Roland. Son adhésion 2026 est encore en attente.



Association Française du Cheval Arabe Shagya et du Demi-Sang Shagya
Association loi 1901

Jolane, le document d'inscription est rempli, le règlement est en attente.

Création d'un concours d'élevage sur le site de la SHF pour que les résultats de Laramière y soient enregistrés ainsi que le PV et le détail des notes.

- Changement de compte de l'AFCAS vers le Crédit Agricole Touraine en cours => changement des pieds de page de tous nos documents => à faire

Secrétaire, Claire Boyer

Présidente, Christiane Géry